

10^e CNAAG

Vers un toilettage du BPJEPS

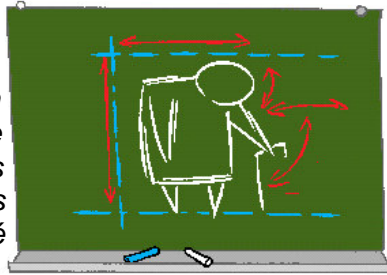
En introduction, Bernard Hervy a rappelé qu'en 2012, le Groupement des Animateurs en Gérontologie avait rédigé le livre blanc de l'animation avec les personnes âgées. Des propositions concrètes et pragmatiques étaient avancées. Depuis, du chemin a été parcouru... Reste un point qui achoppe : celui des financements.

Proposition 1 : poursuite de la professionnalisation

C'était dans les tuyaux depuis un moment, le BPJEPS animation sociale devait subir un toilettage. L'attentat contre Charlie a précipité sa révision. L'un des frères Kouachi avait un BPJEPS sportif. Suite à la diffusion de cette information, le Premier ministre a souhaité que soit incluse dans la formation l'éducation à la citoyenneté. Bernard Hervy a remarqué qu'il serait déplacé de débiter cet apprentissage avec les personnes âgées. Ce serait plutôt à nous d'apprendre d'elles.

Vers une réduction de la durée de formation ?

Le GAG participe aux travaux du groupe technique de rénovation du BP animation sociale. Aujourd'hui composé de 10 Unités de Compétences, il devrait en comporter prochainement seulement 4, aux contenus plus conséquents... La durée de formation, aujourd'hui de 600 heures, pourrait être réduite. Selon Yves



Cougoule, du Syndicat d'Éducation Populaire, les financeurs et employeurs aimeraient la passer à 400 heures. Le SEP et le GAG y sont fermement opposés et ne souhaitent pas descendre en dessous de 550 heures de formation. Le SEP s'inquiète aussi du risque de diminution de l'amplitude de la formation. Elle s'étale aujourd'hui sur 18 à 24 mois, temps nécessaire à la construction de compétences professionnelles. Il y a des pres-

sions pour un passage à 12 mois.

Double reconnaissance

Il a été envisagé que le BP animation sociale soit reconnu uniquement par le ministère Jeunesse et Sports. Le GAG a eu une position très ferme, exigeant le maintien de la reconnaissance des Affaires sociales, la profession appartenant à la fois au secteur social et à celui de l'animation.

Équivalences partielles et réciproques

Il sera possible d'obtenir des équivalences partielles et réciproques, entre des diplômes de mêmes niveaux de filières du travail social et de l'éducation nationale, par exemple, entre Bac pro et BP animation sociale. Le monde universitaire pourrait suivre à la rentrée prochaine.

ActeuràVie pour transmettre ses souhaits, ses mémoires et ses choix

La proposition 2 était la création d'un logiciel au service du « projet de vie personnalisé » de la personne âgée. « ActeuràVie » est né ! Jean-Luc Schaff a présenté cette solution internet innovante, qui au fil des CNAAG, s'est construite grâce aux apports des professionnels. ActeuràVie est un outil essentiel pour assurer le continuum de vie de la personne. Elle peut transmettre ses attentes, ses demandes, ses désirs, bref son envie de vivre. Mais aussi des souvenirs de sa vie et tout ce qui la caractérise pour se faire connaître. Elle peut aussi exprimer tout ce qu'elle estime pou-

voir réaliser. Cette transmission se fait au travers de 3 journaux : le journal des attentes, le journal de son récit de vie et le journal des possibles. Ils peuvent être alimentés par la personne elle-même. Cette partie est gratuite, en accès libre, et confidentielle. Une 2^e partie est destinée aux personnels des services d'aide à domicile ou des institutions, familles, bénévoles... qui vont aider la personne âgée à vivre ses projets. Elle propose des outils d'aide à la construction des projets personnalisés, à leur suivi, à leur évaluation. Cette partie est accessible sur abonnement.

CultureàVie pour un partage des supports et des expériences

La proposition 3 évoquait la création d'une « plateforme collaborative ». CultureàVie a maintenant un an. Cet outil permet de créer du lien entre les animateurs à travers le partage d'expériences, de supports d'animation. L'idée est de gagner du temps sur les préparations, de diversifier les thèmes proposés. Mais le professionnel doit adapter les contenus aux attentes des personnes.

Pour accéder à l'ensemble des éléments en ligne, le département doit être abonné. Il peut ensuite communiquer un code d'accès à toutes les structures de son territoire : EHPAD, foyers logements... Carine Jondeau a dressé le bilan de la 1^{ère} année de CultureàVie : 15 départements ont adhéré, 500 établissements sont inscrits, 268 contenus sont proposés, 50 000 pages ont été lues, 7 000 contenus ont été téléchargés !

Définir les dynamiques sociales : la place de l'animation

Le 10^e CNAAG évoque les nouvelles dynamiques sociales. Richard Vercauteren, sociologue, s'est attaché à définir la thématique.

Le social est dynamique

Notre société change très vite. Il y a un siècle, les évolutions étaient plus lentes. Respecter les traditions était important. Aujourd'hui, les influences planétaires sont de plus en plus grandes. La société doit s'adapter et évoluer.

Et pour les personnes âgées ?

Hier, elles vivaient presque toutes à domicile. Aujourd'hui, elles sont accueillies partout, dans des lieux de vie différents... Les demandes, les comportements évoluent. La sociabilité est donc à redéfinir. Auparavant, les solidarités sociales étaient associées aux allocations. Aujourd'hui, on parle du lien qui réunit ces personnes. L'animation sociale est donc contrainte d'évoluer dans sa conception de la personne, dans ses pratiques et méthodes, dans ses finalités.

Une société inscrite dans une dynamique

Il y a des avancées dans des domaines, des stagnations dans d'autres... En 10 ans seulement, beaucoup de choses ont changé avec le commerce international, les technologies informatiques, les acteurs nouveaux qui apparaissent. Il faut les intégrer, co-agir, développer l'interprofessionnalité, leur donner une identité. Celle de



l'animateur est alors elle-aussi en mouvement. Le présent n'est qu'une transition en refonte permanente. Il invite à se porter vers l'avenir mais celui-ci n'a de sens que si la dynamique est comprise comme la résultante d'un passé.

L'évolution : fondement des dynamiques

Il y a une modification des repères de base de la société : une révision des valeurs, du sens (hier la spiritualité était théologique, elle est aujourd'hui de plus en plus laïque), des approches de groupe. Avant, les personnes âgées étaient isolées parce qu'elles habitaient à la campagne, qu'elles étaient loin de leurs enfants... Maintenant l'isolement est plus lié au grand âge, à la perte d'autonomie.

La sociabilité, sens de l'animation

Pour développer la sociabilité, les personnes doivent se sentir à égalité avec les autres membres de leur groupe, être sur le même niveau de possibles (cela implique de compenser les capacités moindres). Il y a un regain d'intérêt pour les solidarités, le « vivre ensemble », qui n'ont pas disparu avec l'individualisme. Il faut rechercher l'intégration sociale en développant le sentiment d'appartenance au groupe. La recherche de la sociabilité devient un objectif et une finalité de l'animation.

Et vous dans votre pays ?

Et à l'étranger, quels sont les évolutions, les enjeux et risques des mutations dans l'animation sociale ?

Le point de vue du Québec

Yves Couturier est professeur d'université et chercheur. Pour lui, le vieillissement de nos sociétés est une révolution majeure. De plus en plus de personnes vivent avec des maladies chroniques. Elles ne peuvent pas être accueillies dans les hôpitaux. Différentes études démontrent que l'institutionnalisation conduit souvent à une perte rapide d'autonomie. Il faut donc envisager une nouvelle approche pour agir sur la production de santé et de bien-être. Les hôpitaux sont efficaces pour traiter mais pas pour produire du bien-être. La France est en retard sur ces révolutions conceptuelles. Beaucoup de pays s'attachent à développer le maintien à domicile. Les résultats d'enquêtes montrent que les besoins des personnes en perte d'autonomie sont comblés à 85 % par les familles et les proches et à 15 % par les professionnels. Faire vivre les personnes dans leur quartier, leur communauté, implique une coordination des services. Ce rôle revient aux animateurs qui, au Québec, sont aussi des travailleurs sociaux. Ils ont une souplesse dans leurs modes d'actions, une capacité à agir en réseaux, à mo-

biliser tout un chacun autour d'un objectif commun. Ils soutiennent le changement organisationnel et travaillent à coordonner le champ du social et celui de la santé.

Et en Suisse ?

Rose-Marie Demierre, animatrice socioculturelle, juge que les difficultés sont proches de celles de la France, peut-être même pires. La reconnaissance de la profession a été tardive. Les premiers animateurs sont arrivés dans les EMS (équivalents des EHPAD) en 2000. En 2008, le coût de l'animation a été délégué aux cantons. Cela a créé des disparités et des divergences de l'offre. Aujourd'hui, il y a eu des évolutions. Le canton de Fribourg a validé une dotation spécifique à l'animation de 0,05 ETP par lit. Dans le canton de Vaud, elle est de 0,045 ETP. Le problème, c'est que beaucoup d'établissements sont petits (15 résidents). Ce qui revient à obtenir un poste d'animateur pour 10 à 15 % d'un temps plein. Rose-Marie a évoqué des pistes d'actions : une plateforme cantonale pour rassembler les forces, créer une charte de l'animation sociale inspirée du modèle français, travailler à rendre visibles et à valoriser les projets de vie sociale des personnes vivant en institution. Par exemple, en faisant connaître le livre de remèdes et astuces d'autrefois, entièrement réalisé par les 45 résidents de 3 EMS !

